
PROGRAMME

9h15-9h45 *Café de bienvenue*

9h45-10h **Introductions**

Projet de loi 103-13 sur les violences faites aux femmes

Madame Bassima Hakkaoui, Ministre de la Solidarité de l'Égalité et du Développement Social

Les normes et standards universels relatifs aux législations sur les violences faites aux femmes

Madame Leila RHIWI - Représentante du Bureau multi-pays pour le Maghreb d'ONU Femmes

Présentation de l'analyse du CNDH sur le projet de loi 103.13

Monsieur Driss EL YAZAMI – Président du Conseil national des droits de l'Homme

10h-10h45 **Regards croisés Maroc – Tunisie**

Analyse des textes, retours sur les défis, les processus d'adoption et les résistances

Tunisie - Madame Sana Ben Achour

Sana Ben Achour est professeure d'université spécialiste en droit public. Ses travaux s'attachent à quatre thématiques : l'Histoire du droit en période coloniale, les droits des femmes au Maghreb, le droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, État et libertés publiques.

Elle a participé au premier comité de rédaction de la loi tunisienne sur les violences faites aux femmes.

Sana Ben Achour est également engagée sur le plan associatif : elle a été présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, membre fondatrice du Conseil national pour les libertés en Tunisie, et a créé en 2012 la maison d'hébergement des femmes dans le besoin *Beity*, premier foyer associatif tuisien.

Elle a notamment publié *Violences à l'égard des femmes : les lois du genre*, Tunis, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, 2016.

Madame Khadija Rouggany, Printemps de la Dignité

Khadija Rouggany est avocate et vice-présidente de l'association marocaine pour les droits des femmes. Elle fait partie aussi des membres fondatrices de plusieurs coalitions de défense des droits des femmes au Maroc, notamment, le Printemps de la dignité ; le printemps de l'égalité et le printemps féministe pour la démocratie et l'égalité.

Khadija Rouggany a élaboré plusieurs études d'un point de vue genre, dont une étude analytique sur le travail mené par l'instance Équité et réconciliation. Elle contribue de ce fait à développer la vision du mouvement démocratique des droits des femmes quant à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre et au plaidoyer pour l'égalité entre les sexes.

A travers ses articles et interventions médiatiques, elle participe à la diffusion de la culture de l'égalité.

10h45-11h45 **Débats et discussions**

11h45-12h15 **Conclusions et Recommandations**